



**HAL**  
open science

## La mise en scène du couple abrégatif

Julie Lefebvre

► **To cite this version:**

Julie Lefebvre. La mise en scène du couple abrégatif: esquisse d'une typologie. Nelly Andrieux-Reix, Sonia Branca-Rosoff, Christian Puech. Écritures abrégées: notes, notules, messages, codes..: l'abréviation entre pratiques spontanées, codifications, modernité et histoire, Ophrys, pp. 33-44, 2004, 2-7080-1094-8. hal-03840024

**HAL Id: hal-03840024**

**<https://hal.parisnanterre.fr/hal-03840024>**

Submitted on 4 Nov 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lefebvre J. (2004). La mise en scène du couple abrégatif : esquisse d'une typologie. In N. Andrieux-Reix, S. Branca, C. Puech (eds), *Écritures abrégées (notes, notules, messages, codes...)*, Paris, Bibliothèque de Faits de langues, Ophrys, 33-44.

## La mise en scène du couple abrégatif : esquisse d'une typologie

Julie Lefebvre\*

### 1. LE « COUPLE ABREVIATIF » COMME INVARIANT DE L'ABREVIATION

C'est dans le cadre d'une réflexion portant sur la spécificité de l'abréviation dans l'ensemble des « formes possibles de raccourcissement »<sup>1</sup> que nous avons été amenée à en élaborer une définition mettant essentiellement en jeu des caractéristiques « formelles ». De ce point de vue, formaliste, la définition proposée par Jacques Anis dans son article sur « les abréviations dans la communication électronique (en français et en anglais) »<sup>2</sup>, soit :

*« signe ou séquence de signes servant d'équivalent à une séquence de signes plus longue obéissant à la norme graphique »<sup>3</sup>*

nous a servi d'assise. Deux points y retiennent particulièrement notre attention : la circonscription des abréviations au champ de l'écriture, le phénomène abrégatif étant en effet posé comme ayant lieu entre un « *signe ou [une] séquence de signes* » et une « *séquence de signes plus longue* obéissant à la norme graphique »<sup>4</sup> ; mais également, et surtout, la notion d'*équivalence*, qui y occupe une place centrale.

---

\* Université Sorbonne Nouvelle Paris III

<sup>1</sup> J.-P. Jaffré, 2002, *Écritures & abréviations*, quelques réflexions théoriques, *Cahiers du RES 1*, Université Sorbonne nouvelle Paris III, p. 2.

<sup>2</sup> J. Anis, 2002, les abréviations dans la communication électronique (en français et en anglais), *Cahiers du RES 1*, Université Sorbonne nouvelle Paris III, p. 32-47.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>4</sup> *Ibid.*, c'est nous qui soulignons.

Il nous paraît ainsi intéressant de faire de cette « relation d'équivalence »<sup>5</sup> — posant l'égalité sans l'identité — le troisième terme d'une *configuration* dans laquelle interviennent deux autres termes, une forme longue obéissant à la norme graphique (désormais X), et une forme graphique plus courte (désormais Xab), l'abréviation. En parlant de « configuration », nous souhaitons souligner le statut spécifique de l'abréviation qui n'existe qu'« en relation à », et met donc nécessairement en jeu une *autre forme*, la forme longue, et un *mode de mise en relation*, l'équivalence. Considérant que ces caractéristiques sont communes à toute occurrence d'abréviation, nous proposons de leur donner le statut de ce que l'on peut appeler un *invariant*<sup>7</sup>, et nous qualifions de « *couple abrégatif* » le couple X–Xab reposant sur une relation d'équivalence, ce couple constituant l'invariant proprement dit.

L'invariant ainsi posé ne rendant cependant pas compte du « mode de présence » de X à Xab existant dans cette relation d'équivalence, il nous semble indispensable d'ajouter que, dans une configuration abrégative, X est *rémanente* en Xab, et ce tant sur le plan du signifié que sur celui du signifiant<sup>9</sup>. Cette précision a notamment pour conséquence d'exclure les pictogrammes et les logogrammes du champ abrégatif<sup>10</sup>. Nous sommes alors à même de donner du couple abrégatif la définition suivante :

*Forme graphique (Xab) unie par une relation d'équivalence à une forme plus longue (X) obéissant à la norme graphique, X étant rémanente en Xab.*

Travailler avec la notion de couple abrégatif revient donc à considérer toute occurrence d'abréviation comme toujours « lestée » de la relation d'équivalence

---

<sup>5</sup> Précisons que « relation d'équivalence » ne sera pas pris, ici, dans son acception mathématique, où tous les termes entrant dans une relation d'équivalence peuvent être indifféremment remplacés l'un par l'autre.

<sup>6</sup> Nous préférons le terme de « forme » à celui de « signe » ou encore « séquence de signes », n'étant pas en mesure, pour le moment, de trancher quant au statut de l'abréviation comme signe ou comme variante (sur cette question, nous renvoyons aux développements de Jean-Pierre Jaffré sur « Abréviations et hypersignes » (*art. cit.*, p. 14-17)). Par ailleurs, parler de « formes », c'est ne pas déterminer la nature des unités prenant part à la configuration abrégative (c'est là également, il nous semble, l'intention de J. Anis lorsqu'il emploie le terme de « séquence »), au contraire de ce que fait, par exemple, Louis-Jean Calvet lorsqu'il pose que « l'abréviation est un mot raccourci (...) » (L.-J. Calvet, 1980, *Les Sigles*, Paris, Que-sais-je ?, n° 1811, p. 7, c'est nous qui soulignons).

<sup>7</sup> Il faudrait, pour une mise en évidence plus rigoureuse de cet invariant, prendre en considération d'autres formes de raccourcissement, montrant ainsi que cet invariant s'inscrit de façon *différentielle* dans un ensemble de formes plus vaste.

<sup>8</sup> Rappelons la définition que *Le nouveau Petit Robert* (1993) donne de l'adjectif « rémanent » : « Qui subsiste après la disparition de la cause (⇒ **rémanence**). Odeur rémanente. Magnétisme rémanent, qui subsiste après la disparition du champ inducteur. Image rémanente, subsistant après l'excitation visuelle ».

<sup>9</sup> S'interroger sur les modalités de cette « persistance » de X en Xab pourrait être une manière d'aborder la question du statut de Xab comme signe ou comme variante ; nous ne le ferons pas ici.

<sup>10</sup> Mais pas du champ des formes de raccourcissement.

qui l'unit à une forme longue, et ce, que cette relation et la forme longue soient effectuées dans la linéarité<sup>11</sup> ou non, seul Xab apparaissant dans ce cas. Autrement dit, si le couple abrégatif est, du fait de son statut d'invariant de l'abréviation, toujours présent à celle-ci *dans sa totalité*, il est susceptible d'être réalisé *plus ou moins partiellement* en discours<sup>12</sup>.

Sur cette base, nous proposons, dans le présent article, d'examiner les formes du couple abrégatif dont les trois termes constitutifs sont matérialisés dans la chaîne, soit : X, Xab, mais également leur mise en relation, *inscrite dans la syntaxe* de la phrase dont font partie X et Xab. Après avoir présenté le corpus à partir duquel nous menons notre étude, de même que les paramètres, formels, sur lesquels nous nous appuyons, nous analyserons ainsi les divers *types*<sup>13</sup> de formes du couple abrégatif que nous avons pu mettre en évidence de la sorte, montrant comment ils permettent de dire, sur des modes variés, ce que l'on peut appeler l'« *institution de l'abréviation* ».

## 2. CONSTRUIRE UNE TYPOLOGIE DES FORMES DU COUPLE ABREVIATIF : QUEL CORPUS ? QUELS PARAMETRES ?

Le corpus sur lequel nous travaillons est constitué par des abréviations recueillies dans des textes imprimés et publiés — c'est-à-dire dans des écritures « destinées » à être lues par d'autres que le scripteur, écritures qui, *a priori*, ne sont pas produites dans des situations « d'urgence » comme c'est le cas, par exemple, dans le cadre d'une activité de prise de notes<sup>14</sup>. Par ailleurs, les textes à partir desquels nous avons élaboré notre corpus relèvent, dans leur grande majorité, du champ de la linguistique, et témoignent tous d'une écriture de type « académique ».

Notre corpus ainsi décrit, il est important de préciser que ce sont des considérations d'ordre pratique qui ont été à l'origine de sa composition, et non le désir d'étudier la mise en scène du couple abrégatif exclusivement dans des écrits imprimés et relevant du domaine public, ou encore dans un type de texte précis, dans un champ disciplinaire particulier. Ayant pour objectif de dégager des types de *formes* du couple abrégatif, il conviendrait en effet — ce que nous ne pouvons faire ici — de mener nos observations sur un corpus d'une hétérogénéité maximale, tant en termes de types de textes que de champs disciplinaires abordés<sup>15</sup>, ceci afin de rendre compte de la plus grande diversité possible des formes susceptibles d'être prises par le couple abrégatif.

---

<sup>11</sup> X, Xab et leur mise en relation prenant alors toutes trois forme dans la chaîne.

<sup>12</sup> « Discours » étant ici pris au sens d'Émile Benveniste de mise en activité de la langue.

<sup>13</sup> C'est-à-dire qu'il ne s'agira pas ici de donner une liste exhaustive des possibilités de réalisation du couple abrégatif dans la chaîne, mais bien de dégager des types de formes susceptibles de constituer l'ossature de réalisations diverses.

<sup>14</sup> Nous renvoyons sur ce point à l'article suivant : S. Branca-Rosoff, 2002, Les abréviations lexicales des étudiants, *Cahiers du RES* 1, Université Sorbonne nouvelle Paris III, p. 49-72.

<sup>15</sup> Nous n'évacuons pas pour autant ces questions ; comme on le verra en conclusion, elles interviennent à un autre moment de notre travail sur les abréviations et le couple abrégatif.

Eu égard à ces précisions, nous préférons qualifier d'*esquisse* la typologie qui fait l'objet du développement qui suit et qui, plus que d'une présentation exhaustive des formes, sera l'occasion de donner à voir *comment*, et *dans quelles limites*, il est possible de mener une étude des formes du couple abrégatif à partir de l'attention portée à leurs caractéristiques « matérielles ».

Nous avons en effet choisi, pour l'élaboration de cette typologie, de prendre en compte des paramètres<sup>16</sup> relatifs à la « matérialité » des diverses réalisations du couple abrégatif, matérialité *linguistique* et matérialité *graphique*. L'inventaire que nous proposons est ainsi ordonné à la fois selon la nature, variée, des éléments qui marquent, sur le plan syntaxique, le lien établi entre X et Xab, et selon le statut, autonome ou non, de X. Ce faisant, et de manière à affiner la description des différentes mises en scène du couple abrégatif, on commentera également certains éléments formels considérés d'un point de vue énonciatif, soit évalués par rapport à une origine de l'énonciation.

C'est donc la dimension linguistique que nous privilégierons dans la construction d'une typologie des formes du couple abrégatif. Nous mentionnerons cependant, au fil de notre exposé, quelques<sup>17</sup> éléments formels permettant l'abord de ces formes du point de vue de leur inscription dans la *linéarité graphique* du texte et dans « *l'espace visuel* »<sup>18</sup> du livre, la question étant alors de savoir dans quelle mesure cette « géographie » de l'abréviation participe à la mise en scène du couple abrégatif.

### 3. X – XAB : DIRE L'INSTITUTION DE L'ABREVIATION

Les formes du couple abrégatif auxquelles nous nous intéressons ici — c'est-à-dire les formes dans lesquelles les *trois* termes constitutifs du couple abrégatif sont réalisés dans la chaîne — ont en commun deux caractéristiques. La première réside dans le *marquage syntaxique* du lien qui y est établi entre X et Xab, rendant *explicite* la mise en relation, et la seconde dépend du statut de Xab qui y apparaît toujours comme *autonome*. Ces formes relèvent ainsi toutes du champ du *métalinguistique* — qu'elles investissent, on va le voir, sur des modes différents — dans lequel elles disent l'instauration d'une relation d'équivalence entre deux éléments linguistiques, X et Xab, exprimant de la sorte ce que l'on peut appeler l'« *institution de l'abréviation* ».

---

<sup>16</sup> Le choix de ces paramètres résulte d'un questionnement portant sur les « listes d'abréviations », objet que, dans le cadre d'une participation au groupe de travail « Écritures & abréviations », nous avons proposé de prendre comme base pour interroger l'existence d'un « répertoire commun » d'abréviations dans les dictionnaires.

<sup>17</sup> Faute de place, nous ne pouvons en effet aborder ici en détail l'étude des formes du couple abrégatif du point de vue de leur réalisation spatiale et graphique. Il serait intéressant, dans la perspective d'une typologie fine des formes du couple abrégatif, de « croiser » les types ainsi obtenus avec ceux résultant d'une attention à la matérialité linguistique.

<sup>18</sup> Ainsi défini par Roger Laufer : « disposition des surfaces encrées dans la page elle-même et dans l'ensemble séquentiel des pages » (R. Laufer, 1987, L'accès au contenu du livre, hier et demain, in E. Baumgartner et N. Boulestreau (ed), *La présentation du livre*, p. 32).

Considérant que ce sont des secteurs distincts du métalinguistique qui sont occupés selon que X est, comme Xab, employé « en mention » ou, qu'au contraire, il est « en usage », on peut distinguer deux grands groupes de formes : [X-« Xab »<sup>19</sup>] et [« X »-« Xab »]. Nous évoquerons également un troisième cas dans lequel ce n'est qu'interprétativement que l'on peut affirmer que X est en usage et Xab en mention, la mise en relation de X avec Xab étant toutefois marquée syntaxiquement.

Les diverses formes syntaxiques sous lesquelles ces deux configurations sont susceptibles d'être réalisées autorisent ainsi différentes mises en scènes du couple abrégatif qui sont autant de façons de décliner « l'institution de l'abréviation »<sup>20</sup>. Nous souhaitons à présent en donner quelques exemples à travers l'examen des types de formes que nous avons pu dégager.

### 3.1. X – « Xab »

La configuration dans laquelle X apparaît en usage et Xab en mention se réalise majoritairement, dans notre corpus, sous la forme d'une relative appositive, comme dans l'exemple suivant :

- (1)<sup>21</sup> L' « analyse automatique du discours » (que nous désignerons en abrégé par : AAD) a donné lieu, depuis quelques années, à un certain nombre de publications (...).

ou sous la forme d'une « épithète détachée »<sup>22</sup>, ainsi dans :

- (2) Sentiments grandiloquents à fleur de peau, désordre de l'expression, halètement du style, tous ces traits que l'on a attribués au *Père de famille* (...) de Diderot, constituent une sorte d'écran confus sur lequel se dessineraient comme au hasard ces soulignements puérils de l'enthousiasme et de la plainte que sont les points d'exclamation<sup>2</sup>.  
</> 2. Désormais notés *pt exclam.*<sup>23</sup>

---

<sup>19</sup> Le tiret symbolise la mise en relation de X avec Xab et les guillemets l'autonymie.

<sup>20</sup> Précisons que quand nous parlons, dans cet article, d' « institution de l'abréviation », c'est à l'image, donnée et construite dans les formes, de l'abréviation comme étant en train d'être instituée que nous faisons référence, et non à son institution « effective », définie relativement à une chronologie, que ce soit celle du texte dans lequel on l'observe, ou la sienne propre (ainsi, par exemple, le fait que tout linguiste sache que *CLG* est l'abréviation de *Cours de linguistique générale* n'empêche aucunement que soient données, dans les textes, des mises en scène diverses de la mise en relation de *CLG* avec *Cours de linguistique générale*).

<sup>21</sup> On trouvera les références des exemples en fin d'article.

<sup>22</sup> Cf. M. Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul, 1994/1997, *La Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F., p. 191.

<sup>23</sup> Nous représentons, par le signe </> l'articulation d'un appel de note à un renvoi de note.

Dans les deux cas, la relation d'équivalence posée entre X et Xab dépend d'un verbe « métalinguistique »<sup>24</sup>, soit, plus précisément, les verbes « désigner », « noter » ou encore « abréger ».

On reconnaît là une des formes possibles de la « configuration énonciative de la modalité autonymique » étudiée par Jacqueline Authier-Revuz<sup>25</sup>, cas de « couplage de X et de l'autonyme Y' »<sup>26</sup> qui se caractérise par « l'ajout, à l'élément X, énoncé hic et nunc, d'une prédication distincte contenant la représentation de l'énonciation d'un autre élément Y' »<sup>27</sup>. Ce qui revient à considérer, pour ce qui a trait aux formes du couple abrégatif qui nous intéressent, que ce qui est prédiqué de la forme longue X, énoncée *hic et nunc*, c'est sa mise en équivalence avec une forme plus courte, Xab, dont l'énonciation est représentée.

La question se pose alors de savoir en fonction de quels repères — personnels, temporels, spatiaux — se joue la représentation de l'énonciation de Xab, ce qui se dit de l'institution de l'abréviation dans ces formes dépendant en effet de la plus ou moins grande coïncidence des paramètres selon lesquels se font respectivement l'énonciation *hic et nunc* et l'énonciation de Xab.

Dans cette perspective, on observe par exemple que, dans les formes (1) et (2) évoquées plus haut, l'énonciateur de l'institution de l'abréviation est le même que celui de l'énonciation *hic et nunc*. Il est en effet marqué en (1) par le déictique de personne « nous », désignant les scripteurs de l'article, et, s'il est non marqué en (2), il peut cependant être identifié interprétativement, notamment du fait de la présence de l'adverbe « désormais » qui rattache l'énonciation représentée à l'« ici et maintenant ». Au niveau temporel, l'énonciation de la mise en équivalence de X avec Xab est représentée, en (1), comme se produisant dans un temps distinct — postérieur en l'occurrence, l'emploi du futur dans « désignerons » en témoigne — de celui de l'énonciation en train de se faire. Il n'en va pas de même en (2), où l'adverbe « désormais » permet d'ancrer l'énonciation représentée dans le « maintenant » de l'énonciation en train de se faire tout en l'ouvrant sur le futur<sup>28</sup>. Nous nous appuierons enfin sur les deux formes suivantes pour aborder la question du cadrage « spatial » de l'énonciation de l'institution de l'abréviation :

- (3) Le premier ensemble considéré figure dans *Bâtons, Chiffres et Lettres*, Paris, Gallimard, 1965 (noté ici B.C.L.).

---

<sup>24</sup> Nous empruntons cette formulation à Josette Rey-Debove, qui propose une étude des « verbes métalinguistiques » dans *Le Métalangage* (J. Rey-Debove, 1978/1997, *Le Métalangage*, Paris, Armand Colin, p. 180-199).

<sup>25</sup> Dans J. Authier-Revuz, 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 124. C'est donc l'autonyme Xab qui occupe la place d'Y' pour nous.

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> L'adverbe « dorénavant », souvent réalisé dans les formes de notre corpus, autorise le même type d'inscription temporelle que « désormais », en voici un exemple :

- (2') Les appréciations théoriques du travail réalisé en analyse du discours (notée dorénavant AD) sont mitigées (...).

- (4) On peut se représenter le lexique d'un individu X comme un « tableau carré » (une « matrice ») (...), où Q note évidemment une Question, t un terme (signifiant), R une Réponse, éventuellement complexe.<sup>29</sup>

Ainsi, en (3), le déictique à référence textuelle « ici » marque la coïncidence des « lieux textuels » où se produisent l'énonciation en train de se faire et celle, représentée, de l'institution de l'abréviation. On note le même phénomène en (4), marqué par le pronom relatif « où » — mis pour « un “tableau carré” » — la coïncidence de l'« ici » des deux énonciations étant cependant circonscrite à un espace précis du texte, celui d'un tableau.

Prendre en compte de telles caractéristiques énonciatives permet de préciser ce que l'on peut appeler les « conditions d'institution » de l'abréviation — soit « par qui », « quand » et « où » prend effet l'instauration d'une relation d'équivalence entre X et Xab — qui dessinent différentes images de l'institution de l'abréviation. On voit ainsi, par exemple, que si ce que l'on peut nommer l'« instance instituante » est clairement mise en scène en (1) du fait de la présence du « nous », il n'en va pas de même en (2), (2'), (3) et (4) où elle est non marquée, l'accent étant alors mis sur sa seule *existence*, et non plus sur son *identification*. On note que ces mêmes formes situent différemment dans le temps la prise d'effet de l'institution de l'abréviation, celle-ci pouvant être représentée comme *différée*, ainsi en (1) où elle relève d'un « après » indéterminé de l'énonciation en train de se faire, ou comme *immédiate*, ce qui est le cas en (2) et (2'). Enfin, si les formes (3) et (4) disent elles aussi ce caractère immédiat, c'est de façon bornée — au contraire de ce que l'on peut observer en (2) et (2') — cette circoncription temporelle dépendant de l'*assignation d'un espace textuel* à la prise d'effet de l'institution de l'abréviation.

Nous ne prétendons bien sûr pas avoir épuisé l'ensemble des combinaisons énonciatives possibles dans le cadre des types de réalisation du couple abrégatif que nous avons envisagés, notre objectif étant ici autre. Nous n'avons, par exemple, été confrontée, en ce qui concerne l'instance instituante, qu'au cas dans lequel l'énonciateur de l'institution de l'abréviation est le même que celui du texte, que ce soit de façon marquée (forme (1)), ou non (forme (2)), et notre corpus ne nous a pas donné l'occasion d'étudier des formes dans lesquelles l'énonciateur de l'institution de l'abréviation est autre que celui du texte, cet autre pouvant être identifié<sup>30</sup> ou rester indéterminé<sup>31</sup>. Il serait ainsi intéressant, à partir d'un corpus plus large<sup>32</sup>, d'examiner d'autres possibles énonciatifs du couple abrégatif — que ce soit dans le champ de la personne, du temps ou encore de l'espace — de manière

---

<sup>29</sup> Cette forme est la seule de notre corpus à réaliser la configuration [X-« Xab »] autrement que comme relative appositive ou épithète détachée ; il n'y a pas, dans ce cas, modalisation autonymique, X n'est pas « opacifiée » par l'énonciation de Xab.

<sup>30</sup> Ce serait le cas dans la forme suivante construite par nous : « X, que l'on note Xab à la suite de l » (l représentant ici l'énonciateur de l'institution de l'abréviation, distinct de celui du texte).

<sup>31</sup> Ainsi dans la forme suivante construite par nous : « X, qu'il est d'usage de noter Xab ».

<sup>32</sup> Cf. ci-dessus : « Construire une typologie des formes du couple abrégatif : quel corpus ? quels paramètres ? ».

à mettre en évidence de façon plus fine des images variées de l'institution de l'abréviation.

### 3.2. « X » – « Xab »

Cette deuxième configuration, dont la caractéristique réside dans l'utilisation en mention de *Xab et de X*, est réalisée dans des formes où X et Xab sont mises en relation par un élément exprimant l'équivalence. Il s'agit, dans notre corpus, soit d'un signe linguistique, la préposition « pour », comme dans :

- (5) Les segments valent pour ces transformations par traduction (soit P **pour** perception, Ps **pour** « perception-signe », Ics **pour** « inconscient », Pcs **pour** « préconscient », Cs **pour** « conscient », [...]).<sup>33</sup>

soit d'un signe de ponctuation, les deux-points, ainsi dans :

- (6) Les abréviations suivantes sont utilisées : DR : discours rapporté ; DD : discours direct ; DI : discours indirect ; DIL : discours indirect libre ; DDL : discours direct libre.<sup>34</sup>

soit encore d'un symbole mathématique, « = », c'est le cas dans :

- (7) Dans les références à ces ouvrages nous utiliserons les abréviations suivantes : L. X. = Lexis ; P. R. = Petit Robert ; D. M. C. = Dictionnaire des mots contemporains ; D.E.F. = Dictionnaire étymologique du français.<sup>35</sup>

On remarque par ailleurs que, parmi ces formes, nombreuses sont celles qui apparaissent dans des « lieux visuels » nettement distincts de l'espace occupé par le « corps du texte » et sans aucun point d'attache avec lui<sup>36</sup> : encarts (c'est le cas de la forme (6)) ou « listes d'abréviation » situées avant le bloc textuel. N'ayant repéré cette « géographie » dans aucune forme de notre corpus réalisant la configuration [X–« Xab »], on peut faire l'hypothèse qu'elle est propre aux réalisations de la configuration [« X »–« Xab »]. Parmi ces dernières on trouve cependant tout aussi bien des formes inscrites dans le fil graphique du texte, dans lequel elles investissent des espaces qui y apparaissent comme « décrochés », que ce soit virtuellement — dans le cas de l'entre-parenthèses<sup>37</sup> — ou effectivement

---

<sup>33</sup> C'est nous qui soulignons en gras.

<sup>34</sup> C'est nous qui soulignons en gras.

<sup>35</sup> C'est nous qui soulignons en gras.

<sup>36</sup> À la différence de certaines notes, dites « de bas de page », qui, si elles occupent bien un espace distinct de celui du texte, y sont également rattachées du fait de la présence d'un « appel-renvoi de note » (voir, à ce sujet, J. Lefebvre, 2003 (à paraître), « Note » et « note » : proposition de défrichage linguistique, *La Licorne* 67, Poitiers, UFR Langues Littératures Poitiers, Maison des Sciences de l'Homme et de la Société).

<sup>37</sup> Sur la parenthèse comme « opérateur énonciatif d'un décrochement sur le fil monolinéaire de l'écriture », voir S. Boucheron-Pétillon, 2003, *Les Détours de la langue. Étude sur la parenthèse et le tiret double*, Louvain-Paris, Peeters.

— lorsqu'il s'agit d'une note de bas de page avec appel-renvoi de note. De ce point de vue, une forme comme (5) semble donc pouvoir être rapprochée de certaines réalisations de la configuration [X-« Xab »] comme, par exemple, la forme (1) évoquée précédemment. On note toutefois que si, en (5), détacher graphiquement le fragment entre parenthèses pour le localiser dans un ailleurs graphique du texte, dans un encart par exemple, *conserve* le couple abrégatif, opérer la même manipulation sur une forme comme (1) revient à *perdre* le couple abrégatif, la forme longue restant seule dans le texte tandis que Xab et l'élément exprimant la mise en relation sont « délocalisés ». Cette manipulation permet de poser le « *détachement graphique* » comme spécifique des réalisations de la deuxième configuration [« X »-« Xab »], chacune de ces formes ayant en effet la *possibilité* d'être totalement détachée du corps du texte sans mettre en péril l'existence du couple abrégatif, ce qui n'est jamais le cas pour les réalisations de la première configuration [X-« Xab »].

Ce que l'on observe au niveau graphique — soit la possibilité d'attribuer au couple abrégatif un espace visuel qui lui est pour ainsi dire « *réserve* » et qui est clairement posé dans sa différence à l'espace textuel — peut ainsi être considéré comme la *trace* de ce qui se joue au niveau de l'énonciation, la possibilité de détachement graphique témoignant du fait que, s'il y a représentation de l'énonciation de l'institution de l'abréviation dans les réalisations de la configuration [« X »-« Xab »], c'est toujours *en rupture* avec l'énonciation en train de se faire dans le texte, l'autonomie des deux termes X et Xab empêchant en effet tout ancrage dans l'« ici et maintenant ». Aussi peut-on dire que, dans ce cas, l'énonciation de l'institution de l'abréviation est *hétérogène* — et non *homogène*, comme dans les réalisations de la configuration [X-« Xab »] — à l'énonciation en train de se faire.

Cette distinction étant faite, on pourrait mener l'analyse des différents types de formes repérés pour la configuration [« X »-« Xab »] — c'est-à-dire : [« Xab » pour « X »], [« Xab » : « X »] et [« Xab » = « X »] — de façon à préciser les images de l'institution de l'abréviation qui y sont construites. Nous ne le ferons pas ici et nous nous contenterons d'indiquer que, dans la perspective de la mise au jour des « conditions d'institution » de l'abréviation, il conviendrait de prendre en considération les éléments que l'on peut qualifier d'« *introduceurs* » du couple abrégatif dans ces formes — signe linguistique comme « soit » en (5), ou phrase comme « les abréviations suivantes sont utilisées » en (6) et « dans les références à ces ouvrages nous utiliserons les abréviations suivantes » en (7).

### 3.3. Vers l'interprétatif

Notre corpus nous permet enfin d'observer des formes du couple abrégatif qui apparaissent, graphiquement, dans le fil du texte et dans lesquelles X est employée en usage, la mise en relation de X avec Xab pouvant être *marquée* par le symbole mathématique « = » comme dans :

- (8) L'objet de cette étude est d'abord d'analyser la mise en place du méta-discours sur le monologue intérieur (= MI) chez Dujardin (...).

ou encore par la juxtaposition de Xab à X, ainsi dans :

- (9) La définition de l'arbitraire du signe (ADS) constitue l'un des passages du CLG qui a le plus provoqué les commentaires (...).

seule la mise en relation étant exprimée dans ce cas, le mode sur lequel elle se fait, l'équivalence, n'étant pas explicitée.

Bien que proches — du fait de l'emploi en usage de X — des réalisations de la configuration [X-« Xab »], ces formes s'en différencient cependant car ce n'est qu'*interprétativement* que l'on peut attribuer à X le statut d'autonyme<sup>38</sup>, dont rien ne témoigne en effet de façon univoque. Identifier ces formes comme réalisations de la configuration [X-« Xab »] suppose ainsi l'appui à des *éléments contextuels et interprétatifs*. On peut alors différencier la forme (9), où cette identification repose uniquement sur la « *reconnaissance graphique* » de « ADS » comme forme abrégée, de formes comme (8) pouvant être considérées comme réalisations de la configuration [X-« Xab »] non seulement grâce à la reconnaissance graphique de « MI » comme abréviation, mais aussi du fait de la présence du symbole mathématique « = » qui marque une mise en équivalence et pèse ainsi dans l'interprétation du couple présent dans cette forme comme couple abrégé.

Avec cette modalité d'effectuation, interprétative et non plus explicite, de la configuration [X-« Xab »], on s'approche donc de la frontière qui sépare les formes du couple abrégé auxquelles nous nous intéressons, dans lesquelles la mise en relation de X avec Xab est toujours *marquée* et où Xab est, explicitement ou non, employé *en mention*, de formes dans lesquelles c'est non seulement le statut de Xab mais aussi la mise en relation de X avec Xab qui relèvent du *non marqué*. On entre alors dans un autre type de réalisations du couple abrégé dans la chaîne, dans lequel c'est interprétativement et non plus « dans et par les formes » que se construisent des images de l'« institution de l'abréviation », ce geste d'interprétation pouvant se soutenir de la prise en compte d'*indices* graphiques et/ou d'éléments de nature discursive. Ainsi, dans l'exemple suivant :

- (10) Le Corps sans Organes, on n'y arrive pas, on ne peut pas y arriver, on n'a jamais fini d'y accéder, c'est une limite. On dit : qu'est-ce-que c'est, le CsO — mais on est déjà sur lui, se traînant comme une vermine, tâtonnant comme un aveugle ou courant comme un fou, voyageur du désert et nomade de la steppe.

la *proximité visuelle* de « Corps sans Organes » et « CsO », l'*écho graphique* fait dans « CsO » à la suite « majuscule (C) - minuscule (s) - majuscule (O) » observable dans « Corps sans Organe », ou encore, d'un point de vue discursif, le statut d'« *objet du discours* » du « Corps sans Organe », autorisent à interpréter « Corps sans Organes » et « CsO » comme deux termes mis en équivalence et

---

<sup>38</sup> Il s'agit d'un cas de « forme sans élément autonome, avec couplage de X et de Y » où le couplage associant deux éléments X et Y — pour nous X et Xab — « demand[e] à être interprété[...] comme relation métalinguistique et opacifiante », voir J. Authier-Revuz, *op. cit.*, p. 126.

constituant un couple abrégatif. Envisager l'institution de l'abréviation dans ce type de formes relève donc d'un travail d'une autre nature que celui que nous avons souhaité mener ici, et oblige à s'inscrire dans des domaines de recherche distincts de celui, de la prise en considération de marques formelles, que nous avons choisi.

#### 4. CONCLUSION

Aborder l'étude des abréviations par le biais de la notion de « couple abrégatif » et dans l'attention à la matérialité linguistique et graphique permet de se s'interroger sur ce que l'on a appelé l' « institution de l'abréviation », sur la façon dont elle est mise en scène, par les scripteurs, dans des formes syntaxiques et énonciatives variées.

Nous avons ainsi proposé la *trame* d'une typologie des formes du couple abrégatif, qu'il conviendrait donc de compléter, en s'appuyant sur un corpus plus large, afin de dégager d'autres types syntaxiques et d'autres possibilités énonciatives, soit autant d'autres images de l'institution de l'abréviation.

On pourrait alors se servir de la typologie obtenue pour observer les caractéristiques de la mise en scène de l'institution de l'abréviation dans un type de texte particulier ou encore dans des textes appartenant à un même champ disciplinaire. Ainsi peut-on par exemple constater que si le type « X (que nous désignerons Xab) » apparaît massivement dans des textes de type scientifique, comme c'est le cas pour les textes dont sont issues les formes de notre corpus, il n'en va pas de même dans des textes que l'on peut dire « instructionnels » — fiches donnant des indications pour la fabrication d'un tricot, par exemple —, dans lesquels ce type semble ne jamais être réalisé, le type « “X”-“Xab” » (dont les réalisations s'inscrivent dans un encart) y étant par contre privilégié.

#### Références des exemples cités :

- (1) Pêcheux M., Fuchs C., 1977, Mises au point et perspectives à propos de l'analyse automatique du discours, *Langages* 37, p. 7.
- (2) Seguin J.-P., 2000, Le point d'exclamation dans *Le père de famille* de Diderot : une ponctuation musicale ?, *La Licorne* 52, Poitiers, UFR Langues Littératures Poitiers, Maison des Sciences de l'Homme et de la Société, p. 93.

- (2') Courtine J.-J., Marandin J.-M., 1981, Quel objet pour l'analyse de discours ?, in B. Conein et alii (ed), *Matérialités discursives*, Presses Universitaires de Lille, p. 21.
- (3) Jeandillou J.-F., 1985, Queneau ou le *dys*discours de la linguistique, in S. Auroux, J.-C. Chevalier, N. Jacques-Chaquin, C. Marchiello-Nizia (ed), *La Linguistique fantastique*, Paris, Joseph Clims-Denoël, p. 220.
- (4) Grunig B.-N., 1982, Différences et ajustements, *Langue française* 53, p. 19.
- (5) Derycke M., 2001, Le sujet aux graffiti, in M. Arrivé et C. Normand (ed), *Linguistique et psychanalyse*, Paris, In Press Éditions, p. 147.
- (6) Authier-Revuz J., 1992, Repères dans le champ du discours rapporté, *L'Information grammaticale* 55, p. 38.
- (7) Margarito M., 1985, Les italianismes : une « machine à rêver », in S. Auroux, J.-C. Chevalier, N. Jacques-Chaquin, C. Marchiello-Nizia (ed), *La Linguistique fantastique*, Paris, Joseph Clims-Denoël, p. 267.
- (8) Rabatel A., 2001, Les représentations de la parole intérieure, *Langue française* 132, p. 72.
- (9) Gadet F., 1987, *Saussure – Une science de la langue*, Paris, P.U.F., p. 37.
- (10) Deleuze G., Guattari F., 1980, *Mille plateaux*, Paris, Les Éditions de Minuit, p. 186.

Références bibliographiques :

- Anis J., 2002, les abréviations dans la communication électronique (en français et en anglais), *Cahiers du RES* 1, Université Sorbonne nouvelle Paris III, p. 32-47.
- Authier-Revuz J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- Boucheron-Pétilion S., 2003, *Les Détours de la langue. Étude sur la parenthèse et le tiret double*, Louvain-Paris, Peeters.
- Branca-Rosoff S., 2002, Les abréviations lexicales des étudiants, *Cahiers du RES* 1, Université Sorbonne nouvelle Paris III, p. 49-72.
- Calvet L.-J., 1980, *Les Sigles*, Paris, Que-sais-je ?, n° 1811
- Jaffré J.-P., 2002, Écritures & abréviations, quelques réflexions théoriques, *Cahiers du RES* 1, Université Sorbonne nouvelle Paris III, p. 1-20.
- Laufer R., 1987, L'accès au contenu du livre, hier et demain, in E. Baumgartner et N. Boulestreau (ed), *La présentation du livre*, p. 25-40.
- Lefebvre J., 2003 (à paraître), « Note » et « note » : proposition de défrichage linguistique, *La Licorne* 67, Poitiers, UFR Langues Littératures Poitiers, Maison des Sciences de l'Homme et de la Société.
- Rey-Debove J., 1978/1997, *Le Métalangage*, Paris, Armand Colin.
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., 1994/1997, *La Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F